



La Fédération des Parcs naturels régionaux de France et GRTgaz décident d'unir leurs efforts en faveur de la biodiversité et des paysages

Le 18 novembre, au Salon des Maires et des Collectivités locales qui se tient actuellement à la Porte de Versailles, M. Jean-Louis Joseph, Président de la Fédération des Parcs naturels régionaux de France et Philippe Boucly, Directeur général de GRTgaz, ont annoncé leur décision de conclure avant la fin de l'année un partenariat national.

Ce partenariat qui vise notamment à réduire les impacts environnementaux des canalisations de transport de gaz enterrées sera organisé dans le cadre d'une convention pluriannuelle à signer avant la fin de l'année pour être complètement opérationnelle dès 2010, déclarée année internationale de la biodiversité par l'Organisation des Nations Unies. Cette convention aura également vocation à être déclinée au niveau régional avec les Parcs concernés.

Cet accord se traduirait dès 2010 par un travail en commun pour l'élaboration :

- d'un guide de recommandations pour l'entretien des bandes de servitude des canalisations en vue de préserver et de favoriser le développement de la biodiversité,
- d'un cahier des charges spécifique pour la réalisation des études d'impact lors du passage de canalisations dans les Parcs,
- d'un document de référence pour l'établissement de conventions régionales entre les Parcs et les directions régionales de GRTgaz.



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

18 novembre 2009

A l'issue de cette rencontre, les représentants de la Fédération des Parcs naturels régionaux de France et de GRTgaz ont déclaré :

Philippe Boucly, Directeur général de GRTgaz : « *Sur les 32000 kilomètres qui composent notre réseau, environ 10% traversent 32 Parcs naturels régionaux. A travers ce partenariat, GRTgaz s'engage à développer son écoute des territoires en renforçant sa coopération avec les Parcs naturels régionaux pour définir les meilleurs tracés de nos canalisations et réduire au strict minimum notre empreinte écologique.* »

Jean-Louis Joseph, Président de la Fédération des Parcs naturels régionaux de France : « *Les 46 Parcs naturels régionaux représentent plus de 13 % du territoire français. Ils ont vocation à être des territoires d'expérimentation et à développer dans l'intérêt général des démarches innovantes et identifier de bonnes pratiques afin de favoriser la préservation de la biodiversité et des paysages. Cet accord permettra de renforcer la concertation des territoires traversés par ces grandes infrastructures.* »

CONTACTS PRESSE :

ELISE ROUSSEAU – Fédération des Parcs naturels régionaux de France
téléphone 01 44 90 86 20 – télécopie 01 45 22 70 78 – erousseau@parcs-naturels-regionaux.fr
www.parcs-naturels-regionaux.fr

CHRISTOPHE FEUILLET - GRTgaz
téléphone 01 47 54 23 68 - télécopie 01 47 54 22 64 – christophe.feillet@grtgaz.com
www.grtgaz.com